

d'entreprendre un énorme travail de recherches mais pourriez-vous, sans vous donner trop de peine, nous dire combien de townships il y a dans chaque catégorie. Je crois qu'il serait très utile au Comité d'avoir ce renseignement.

Le très hon. M. GARDINER: Monsieur le président, je doute fort que ce renseignement puisse changer l'aspect des choses. Les données qui ont été fournies n'ont pas été établies uniquement à l'intention du Comité. Ce sont les chiffres qui m'ont été fournis lorsque nous étudions le montant à payer. Nous avons pris des années de rendement moyen. Nous n'avons pas sélectionné des années qui nous permettraient de donner satisfaction aux uns ou aux autres. J'ai tout simplement demandé à mon personnel de me fournir une liste indiquant les différentes catégories auxquelles des allocations ont été payées et le montant versé à chacune, afin de voir à quel point les modifications envisagées par le présent bill vont changer tout cela. Il ne servirait pas à grand chose de rétablir les anciens chiffres pour les catégories. La première catégorie était autrefois de zéro à cinq boisseaux à l'acre. Ensuite elle a été de zéro à quatre et à l'heure actuelle elle est de zéro à trois boisseaux par acre. On ne peut guère comparer ces catégories entre elles. La catégorie la plus élevée était autrefois de six à huit boisseaux inclusivement et à l'heure actuelle celle de trois à huit a été divisée en deux. Là encore une comparaison ne peut guère se faire.

M. JOHNSON (*Kindersley*): Je crois que 1954 a été une année de rouille, et 1955 également. Elles n'ont été, ni l'une ni l'autre, des années de sécheresse. Pour la catégorie de zéro à trois boisseaux, que le ministre a citée, il s'agissait d'années de sécheresse et je voulais me rendre compte de l'effet que la sécheresse a eu sur cette catégorie.

Le très hon. M. GARDINER: A l'heure actuelle il est également tenu compte des inondations.

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant entendre les représentants du Conseil interprovincial des unions agricoles. Je vais appeler M. James Patterson, président du conseil interprovincial. Je lui laisse le soin de vous présenter les deux autres représentants, MM. Young et Perka.

**M. James Patterson, président du Conseil interprovincial des unions agricoles est appelé.**

Le TÉMOIN: Merci, monsieur le président.

Je suis accompagné ce matin de M. Henry Young, vice-président de l'Union des cultivateurs de l'Alberta et M. Stanley Perka qui, je crois bien, est l'un des dirigeants de ce syndicat. Je suis heureux que ces messieurs soient parmi nous ce matin comme délégués du Conseil interprovincial des unions agricoles.

Je dois vous dire, monsieur le président, que lorsque nous nous préparions pour cette réunion, nous ne savions pas au juste si le Comité s'occuperait uniquement de ces questions et par conséquent nous avons inclus dans notre mémoire des sujets qui ne se rapportent pas directement à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Dans la première partie de notre mémoire il y a certains vœux d'ordre général. Toutefois, je ne vais pas vous soumettre cette partie du mémoire ce matin, monsieur le président. Nous allons vous la remettre afin que vous en preniez connaissance, et nous espérons qu'elle pourra vous servir lorsque vous vous occuperez de différentes questions qui vous seront soumises plus tard.

Pour le moment, donc, je vais vous communiquer les vœux qui se trouvent à la page 5, ceux qui s'appliquent directement à la question qui est à l'étude en ce moment. Ensuite, comme le conseil interprovincial qui s'occupe